

MISE À JOUR DES FORMULAIRES À UTILISER POUR FAIRE UNE RÉCLAMATION D'ASSURANCE AUPRÈS DE BENEVA

ASSURANCE – EN CAS D'ACCIDENT DU SPORT

ET

ASSURANCE – SOINS DENTAIRES EN CAS D'ACCIDENT DU SPORT

Les nouveaux formulaires **portant le Logo de Beneva** sont maintenant sur le Site Web de Soccer Québec. **(Vous ne devez plus utiliser ceux avec le Logo de SSQ).**

Comment accéder aux formulaires

Aller sur le site Web de Soccer Québec

Cliquez sur

Plus ▼

Ressources générales;

Documents;

Assurances;

Cliquez sur le formulaire désiré.

Police d'assurance



Police # 1HB80 – Assurance contre les accidents du sport et Soins dentaires en cas d'accident du sport

9 mai 2024




Policy # 1HB80 - Accidental Medical and Accidental Dental Sports Insurance

9 mai 2024

Vous pouvez avoir accès à la police d'assurance #1HB80 de la même façon que pour les formulaires

QUEL FORMULAIRE UTILISER

Preuve du sinistre – Assurance contre les accidents du sport

	Preuve du sinistre – Assurance contre les accidents du sport	26 août 2024
-		
	Proof of loss - Accidental medical (sports insurance)	26 août 2024

Ce formulaire doit être utilisé pour faire une réclamation pour tous les types de blessures et soins **sauf pour les blessures et soins dentaires.**

Joint à ce formulaire, il y a la **Déclaration du médecin traitant** qui doit être remplie par le médecin traitant au plus tard trente (30) jours après l'accident. **Attention La déclaration d'un physiothérapeute n'est pas acceptée par Beneva.**

Si le membre fait une réclamation pour le **transport ambulancier seulement**, la **Déclaration du médecin traitant n'est pas requise.**

Preuve du sinistre – Soins dentaires en cas d'accident du sport

	Preuve du sinistre – Soins dentaires en cas d'accident du sport	29 août 2024
-		
	Proof of loss - Accidental dental (sports insurance)	29 août 2024

Ce formulaire doit être utilisé pour faire une réclamation pour les blessures et soins dentaires.

Joint à ce formulaire, il y a la **1^{er} partie - Dentiste** qui doit être remplie par le dentiste ou le chirurgien-dentiste au plus tard trente (30) jours après l'accident.

Blessures multiples lors d'un même accident

Si le membre a subi des blessures corporelles et dentaires lors du même accident, il doit fournir à Beneva les quatre (4) formulaires indiqués plus haut.

Promouvoir, développer et régir le soccer sous toutes ses formes au Québec en harmonisation avec ses partenaires;

Soutenir les associations régionales de soccer (ARS) par des actions concertées et coordonnées en ayant toujours en priorité les joueurs et joueuses au centre de nos préoccupations.

Autorisation, collecte, et divulgation de renseignements personnels



Autorisation, collecte, utilisation et divulgation de renseignements personnels

26 août 2024



Consent to collect, use and disclose personal information (accident ans sickness claims)

26 août 2024

Ce formulaire doit-être joint à la Preuve du sinistre – Assurance contre les accidents du sport ou de la Preuve du sinistre – Soins dentaires en cas d'accident du sport **seulement si le membre a coché oui à la ligne 18 de la Preuve du sinistre.**

Communication des informations de ce document à vos membres

Veillez s.v.p. faire suivre ces informations à vos membres afin qu'ils utilisent les bons formulaires et ainsi éviter que Beneva refuse de traiter la réclamation ou que le membre soit obligé de remplir un nouveau formulaire.

Si vous avez besoin d'informations supplémentaire, je vous invite à communiquer avec moi. Il me fera plaisir de répondre à vos questions

Voici mes coordonnées :



dquintin@soccerquebec.org



450 975-3355 poste 3908

Merci de votre précieuse collaboration.